

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



UN DRAME EMOUVANT.

Sans bouger le corps, ils tournaient d'un mouvement plein de noblesse des têtes avides, et le dompteur devina dans le regard de ces fauves un prochain bondissement, l'âpre envie de mordre et de déchirer.

— Ils ont peur, songeait-il. Donc ils sont redoutables!

Et, comme si les lions eussent deviné la pensée de l'homme, ils s'avancèrent, montrant leurs mâchoires dans un rauquement sinistre.

Il y avait dans les brasiers de leurs prunelles une menace directe au dompteur.

Estradère leva sa barre; mais il avait, pour se défendre, mieux que cette arme de fer; il avait son tigre qui, les griffes enfoncées dans le plancher du pont, la tête droite, l'œil ardent, ses longues dents serrées laissant à peine échapper un son guttural et une haleine chaude qui montait dans l'air du matin, regardait les lions en face et les tenait en respect.

Eux, farouches, hésitaient devant le tigre. L'animal, plus féroce qu'eux, se dressait cependant entre eux et leur féroce. Il leur disait, par son regard, son attitude, son rugissement: « Cette proie n'est pas à vous », ou plutôt: « Ce n'est pas une proie, c'est le maître! »

— Bien, Tibère! dit tout haut Placial.

Le capitaine Montpezat avait remarqué que, pendant que les lions marchaient sur le montreur de bêtes, l'Indien Katchar avait tiré de son vêtement un long couteau forme asiatique et se tenait prêt à bondir sur les bêtes fauves et à se colleter avec ces monstres pour défendre Estradère.

L'ombre était déjà moins profonde sur le pont du "Mistral", ou plutôt

leurs tireurs! Qu'ils ajustent bien, et qu'ils ne tirent qu'à mon signal.
— Huit hommes sur la dunette! répéta aussitôt le capitaine.
Et tandis que les matelots, le fusil à la main, s'occupaient, semblables à des ombres, Placial restait toujours debout, le visage tourné vers les lions que le tigre Tibère semblait maguétiser de ses prunelles élargies.
Le dompteur ne tourna la tête que pour voir si, derrière lui, les fusiliers étaient à leur poste.
Il étendit alors la main sur Tibère et lui enfonça les doigts dans la peau, voulant le maintenir au moment de la détonation des armes, puis il commanda hautement:
— Feu!
On n'entendit qu'un coup de tonnerre, les huit détonations n'en ayant fait qu'une. Un des lions était tombé foudroyé. L'autre bondissant, bécoté, rugissant, épouvantable, se dressait de toute sa hauteur, comme un cheval qui se cabre.
Sous sa main d'acier, Placial Estradère avait bien senti frissonner le tigre qu'une secousse d'effroi agitait brusquement, mais il avait aussitôt enfoncé plus profondément ses doigts comme dans la chair de Tibère, et l'animal était demeuré immobile, mais effaré, sous cette pression humaine.
— Feu encore! répéta Placial. A coups de hache et de revolver! Abattez ce lion! Abattez-le! ou il va...



Symbole de la façon dont les finances de la province s'équilibrent. On voit que la Taxe directe n'aura pas même besoin de donner son coup pour que l'inhabile et aventureux gymnasiarque roule dans l'abîme.

les yeux s'habituèrent à ces demi-ténèbres que chaque minute d'ailleurs faisait moins épaisses.

On pouvait maintenant se diriger tout à son aise dans cette demi-obscurité.

— Capitaine! cria alors Placial, mon tigre Tibère, me donne trois minutes. Mais, ceux-ci, il n'y a pas à les dompter; il faut les abattre. Huit hommes sur la dunette! Les meil-

vit un moment montrer sa face jaune dans l'écume des vagues, qu'il teignait de rouge, puis disparaître dans le sillage du "Mistral".
— Maintenant, dit simplement Pla-

cial, personne ici n'a plus rien à craindre. Katchar !

L'Indien accourut à son nom.
— Ramène Tibère dans sa cage. Tibère est un ami, lui.

Et passant sur le dos du tigre sa main caressante :

— Merci Tibère ! dit le dompteur.
Glacial était pâle, mais il souriait, il n'y avait aucune émotion sur son visage.

Tandis que Katchar, devant qui l'on s'écartait, condamnait dans l'entrepont comme il eût fait d'un enfant — l'effrayant tigre royal le dompteur s'avancait vers le capitaine Montpezat et lui disait d'un ton délibéré :

— Eh bien ! capitaine, tant de morts que de blessés, il n'y a que mes pauvres lions !

— Vos pauvres lions, fit le capitaine. Et mes pauvres passagers !

— Vous voyez bien qu'ils n'avaient rien à craindre ! Capitaine, ajouta Placial, vous me permettrez de vous offrir la peau trouée de ce lion étendu là-bas. C'est un souvenir comme un autre.

— Le souvenir de l'homme le plus brave que j'aie jamais rencontré, fit Montpezat.

— Bah ! qu'est-ce que je risquais ? dit Estradère. J'étais armé !

Et, riant, il jeta loin de lui sa barre de fer devenue inutile.

II

LES SERPENTS.

Le jour s'était levé tout à fait et éclairait maintenant de cette lumière du matin qui est comme le printemps de la journée, le steamer le "Mistral" continuant son chemin à toute vapeur.

— Eh bien, vive Dieu ! dit le capitaine à Placial, les passagers ont eu de l'émotion... cette fois, ah ! tonnerre de bronze ! ils y regarderont de plus près à l'avenir, avant de s'embarquer avec des lions.

Tout en causant avec Estradère, Montpezat demanda des renseignements sur le matelot qui avait causé cette panique. Le pauvre diable était un vieux malouin fort peu sobre et qui cent fois avait failli tomber dans la mer, étant ivre. Le eau-de-vie, cette fois, lui avait coûté cher.

— Mais que diable, aussi ! on n'compromet pas pour une absurde fantaisie d'ivrogne la sécurité de tout un équipage ! dit Montpezat. Nous n'avons plus d'ailleurs à grogner ni à punir personne. Le sort en est jeté.

Et, tandis que les hommes d'équipage se pressaient à l'arrière, auprès du lion mort, le capitaine continuait à aspirer l'air du matin, en compagnie de Placial, dont il serrait la main, de temps à autre, avec une affection et une admiration évidentes.

— Avec tout cela, voilà deux lions perdus pour vous, ça coûte cher, ça ?

— Assez cher. Dix-sept mille francs, huit mille cinq cents francs la tête. Mais ce que je regrette, c'est le malheureux qui...

— A la guerre comme, à la guerre, ou plutôt à la mer comme à la mer. Aujourd'hui lui, demain moi, dit le capitaine en faisant claquer ses doigts. Ainsi va le monde.

Il revenait sur ses pas, la main familièrement appuyée sur l'épaule de Placial, lor qu'il aperçut l'indien Katchar qui, semblable à une apparition, sortait de l'entrepont et s'avancait lestement vers son maître.

A CONTINUER

ROMANCE.

Air : Dans sa bonté quand Dieu, etc.

Dans sa bonté quand Dieu fit la nature,
Il a donné les parfums à Thibault,
Aux Lorangers le suave murmure,
L'art dramatique à J. L. Archambault.
Il a donné les chansons à Goyette,
A Duvernay, l'ardeur et la fierté ;
Il a donné le génie à Polette
Mais à Laberge échut la vérité.

A Langevin il a donné des ailes
Pour mieux voler au séjour des pouvoirs.
Les pieds légers des timides gazelles
A Louis Beaubien, le grand chef des Pieds-Noirs.
A C. Rochon il donna l'élégance
Au bon Vanasse il donna la gaieté.
A G. Nantel, l'esprit et l'éloquence
Mais à Demers il donna la beauté.

Il a donné, ce Dieu que l'on imploro,
A Pâquet, Flynn, l'honneur, l'honnêteté,
A Racicot, l'homme multicolore,
Comme à Fortin, Chauveau—la probité.
Au Nouveau-Monde, il donna la sagesse
A la Minerve il donna d'heureux jours,
Au Canada, la candeur, la finesse,
Mais à Coursol il donna les discours.

POUSQU'EST SA PLUME DE FER ?

Dans du sang chaud Bouchard voulait tremper sa plume ;
Il aime la couleur du sang même il en hume
L'odeur. On veut savoir quel est le vertigo
Qui le pousse à tremper son fer dans l'indigo.

KOH-PAI.

INEPTIE.

Un Pistolet qui signe Une Cornuille Moderne, adresse au CANARD la parole suivante des nobles vers que le grand Cornuille met dans la bouche d'un de ses héros.

Si l'auteur de cette inepte conception ne meurt pas à Beauport, c'est qu'il sera depuis longtemps enfermé à la Longue Pointe, ou qu'il aura guéri. Il devait être plein de son sujet quand il l'a traité. C'est le cas dire qu'il a écrit en vers et contre le bon sens.

Imprécations de.....

Rhum, l'unique objet de mon ressentiment !
Rhum, à qui tes lèvres font souvent le serment !
Rhum, qui t'a vu naître, et que tu adores !
Rhum, enfin que je hais et que j'abhore !
Puissent tous ses voisins, ensemble conjurés,
Saper ses fondements trop bien assurés !
Et si ce n'est assez de la bière et du whiskey,
Que le gin, contre lui, s'allie au brandy !
Que cent boissons unies, en bouteilles de verre,
Passent pour le détruire, de la bouteille aux verres !
Que lui-même se renverse de toute part,
Et de sa propre odeur, s'enivre à mort !
Que le courroux de Molson, animé par mes vœux,
Fasse pleuvoir sur lui des déluges mousseux !
Puissé je de mes yeux y voir tomber la foudre,
Voir ses bouteilles au diable, ses étiquettes en poudre !
Voir le dernier rhum, hein, à son dernier soupir,
Moi seul en être cause, et me soûler de plaisir.

Euu Race, acte IV, scène V.

UNE CORNUILLE MODERNE.

TÉLÉGRAPHOMANIE.

BAUDINDE (Longue Pointe), à CASSENOISETTE (Beauport).

—Quels sont les hommes les plus souriants ?

CASSENOISETTE à BAUDINDE.

—Sais pas. Si continues, seras bientôt trop fou pour rester à la Longue Pointe. Te ferai envoyer au Nouveau Monde.

BAUDINDE à CASSENOISETTE.

—Ce sont les chauves.

CASSENOISETTE à BAUDINDE.

—Pourquoi ?

BAUDINDE à CASSENOISETTE.

—Parce que l'on dit toujours les chauves-souris.

I. DIHOT.

Le "Canard" paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par an, ou 25 centins pour six mois, strictement payable d'avance. On le vend aux agents huit centins par douzaine, payable tous les mois.

Nous expédions, cette semaine, les comptes à tous nos agents arriérés, et nous espérons qu'ils régleront au plus tôt.

GODIN, MONDOR & CIE.

LE DISCOURS DU TRONE.

Nous sommes en pleine session fédérale. Le gouverneur a prononcé le 12, le discours officiel d'inauguration. Pas gai ce discours. Si le CANARD était gouverneur il aurait tourné autrement cette harangue. Il y a beaucoup de réformes que nos maîtres auraient pu signaler à l'attention du Parlement. Comment, par exemple, aurait-on aimé un petit discours du trône tourné à peu près de la façon que voici :

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs (pas honorables) de la Chambre des Communes,

Si vous croyez que je suis heureux de vous rencontrer de nouveau, vous vous trompez joliment. Le Canada, qui a eu une récolte abondante, a été plus favorisé que je ne le suis, en ce moment, d'avoir à vous parler de choses que je ne connais point et dont vous ne vous occupez guère. Grâce aux efforts combinés de la Providence et de la protection, il reste encore des gens qui ne sont pas morts de faim. Qu'ils prennent patience, j'ai cru que nous ne ferions pas mal, ici au Canada, de nous mettre énergiquement à l'œuvre pour réparer les maux causés en Irlande par des hommes qui ressemblent le plus aux ancêtres dont je me flatte de descendre.

Que ceux qui n'ont qu'un morceau de pain l'envoient aux Irlandais affamés. La protection le leur fera retrouver dans l'autre monde, vers lequel un fort courant d'émigration se dirige en ce moment. En même temps nous devons faire faire au profit des malheureux Irlandais des représentations dramatiques dans lesquelles les artistes de l'Union Amicale pourront interpréter les chefs-d'œuvre de notre scène nationale, comme *Félic Poutré, la Conversion d'un Pêcheur, et le Canada Vengé*. Il ne serait pas hors de propos, non plus, de faire, toujours au profit des Irlandais miséreux, des bazars où l'on mettrait en vente des objets d'art d'une grande valeur, comme la grammaire dans laquelle M. Chapleau a appris le français, la conscience de M. Sénécal, les réparties fines de M. Coursol, le bassin dans lequel Thibault a lavé ses pieds la dernière fois, et la modestie de M. Tarte.

Nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année, s'est portée de l'Angleterre et des Etats-Unis vers notre pays. De cette façon, le Canada que la protection devait laisser aux Canadiens, sera livré aux Américains et aux Anglais que le ciel natal ennuie.

Les travaux sur le chemin de fer du Pacifique sont poussés avec une telle rapidité que les locomotives ne peuvent suivre les travaux, emportés par un enthousiasme impossible à décrire; c'est pourquoi, de crainte que cette immense voie ferrée ne se termine trop tôt, nous devons promulguer une loi qui oblige mon gouvernement à changer de tracé toutes les trois semaines.

J'ai songé à faire faire des explorations dans la région qui baigne la rivière aux pins, dans laquelle, j'en suis convaincu, les électeurs de Montréal-Est aimeraient bien à se baigner en ce moment.

L'adoption d'un système de rigoureuse économie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial a fait effectuer — en retranchant leurs salaires — aux employés qui gagnaient \$30 par mois — des économies qui nous permettent de porter à \$300 par mois, le salaire de ceux qui n'en gagnaient auparavant que \$250.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Le budget pour l'année prochaine vous sera présenté sous peu; n'allez pas vous mettre en tête de lésiner. Il me faut du propre.

L'effet du nouveau tarif sur le développement des diverses industries a été si merveilleux que mon ministre des finances se propose de le modifier dans le cours de cette session et il compte sur la fidèle confiance de la majorité pour arriver à ces fins.

Vous aurez probablement à vous occuper des lois touchant la banqueroute commerciale, et comme les affaires que ces lois concernent, vont aller toujours en augmentant, grâce à la politique fiscale que mon gouvernement a fait adopter, vous voudrez bien voir à faciliter la besogne aux banqueroutiers et aux syndics.

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs (pas honorables) de la Chambre des Communes.

Comme il y a des notaires qui écrivent des lettres comme celle-ci :

Notre-Dame des Anges de Stanbridge. Janvier 20, 1876.

A l'éditeur de la *Voix du Peuple*, de St. Jean, P. Q.

Monsieur, — Qu'il vous plaise vouloir bien insérer dans votre journal respectif le témoignage de reconnaissance que je dois à la Compagnie du Vermont Central, particulièrement dans la personne de ses officiers sur la ligne de Montréal à St. Albans, et qu'en particulier, je dois lui dire que notamment j'ai reconnu tout particulièrement l'at-



La seule cheminée qui fumera encore après deux ans de protection.

tention de Messieurs J. M. Ferris, commis agent au dépôt Des-Rivières, comme du conducteur A. C. Stonegrain de St. Albans; en autant que me trouvant deux fois en voyage sur sa ligne, et ayant à dans les chars déposé des effets assez précieux sans les avoir fait primitivement notés et adressés, j'ai pu à mon absence des chars, retrouver ces effets à l'instigation et la vigilance de ces messieurs, pourquoi je dois leur donner ce témoignage de reconnaissance à leur inépuisable sollicitude de cette Compagnie comme du public voyageur tant sous le rapport de leur probité que de leur courtoisie.

J'ai l'honneur de rester,

Votre très humble serviteur,

JOS. LABELLE, N.P.

Et comme il se rencontre des substituts du procureur-général pour trouver des phrases aussi harmonieuses et intelligibles que les suivantes :

« L'amendement introduit à la dernière session de Québec, et qui avait pour but d'établir l'échelle des frais et honoraires des officiers agissant sous l'opération de la loi des licences, n'est pas susceptible d'interprétation à cause d'un vice de rédaction et ôté par conséquent à ces officiers toute autorité pour réclamer les honoraires et déboursés que des statuts antérieurs leur permettaient de percevoir dans l'intérêt et pour le bénéfice du revenu. Depuis l'introduction de ces amendements, il est arrivé que certaines personnes trouvées coupables de fraude contre le revenu ont été condamnées à une détention forcée, vu leur incapacité de payer la pénalité et dans le montant de la condamnation on a inclus à tort mais de bonne foi évidemment certains frais non autorisés par le statut, ainsi que je viens de l'expliquer. Or comme c'est un des privilèges de la liberté accordée à tout citoyen de ne pouvoir souffrir une peine au delà de ce que la loi a déterminé, certains prisonniers condamnés à la prison depuis les changements introduits dans l'acte des licences ont invoqué l'injustice d'une sentence qui les oblige à payer plus que le statut ne permet ».

Je vous supplie d'édicter quelque loi archi-vigoureuse pour restreindre les

effets désastreux de semblables calamités.

Les sujets que je viens d'énumérer sont d'une haute importance, et je les soumetts à votre peu sérieuse considération avec aussi peu de confiance que possible dans votre sagesse et votre patriotisme.

RÉFLEXION PROFONDE.

Le monde appartient à ceux qui savent observer tout

ESTHER.

COMBLE DE LA DISTRACTION.

Rentrer, par une nuit d'orage, mettre son parapluie dans son lit et se mettre soi-même derrière la porte pour se faire sécher.

A. TROSSE.

MANQUE DE MEMOIRE.

J'ai la mémoire tellement mauvaise, que lorsque je suis sorti de chez moi, j'y rentre pour demander à ma femme si je suis parti.

A. B. NAKIS.

NÉ.....OLOGIE

Quels sont les nez qui scient le plus ? Les nez *roman* !

Comment ça ?

Parce qu'on dit les *nécroman...eies*.

Quels sont les nez qui font le plus souffrir ?

Les *né...vralgies*.

Quel est le nez qui est le plus susceptible d'apprendre ?

Le *néro*. Parce que l'on dit le *néroli*.

Le nez le plus criard ?

Le *né...grillon*.

Quel est le negro le plus propre à la couture ?

Le *négrophile*.

C. TROPIHORE.

COUACS.

Nous accusons réception du pamphlet de l'honorable F. X. A. Trudel, intitulé : *Nos Chambres hautes, Sénat et Conseil Législatif*. Nos remerciements à qui de droit.

Entendu le mardi gras :

— C'est compris, nous ne buvons pas du carême ?

— Non, nous ne buvons que du gin.

— Je viens pour ce petit compte...

— Me prenez-vous pour un original ?

— Comment ça ?

— N'est-ce pas singulier que de payer ses dettes par ce temps de protection ? Je ne suis pas si excentrique. Adressez-vous à Buies.

Pourquoi l'*Union Amicale* est-elle comme la ville de Montréal ?

???

— Parce que c'est la montagne qui la domine.

Surpris en passant :

JULIE : Dis donc, Lagrite, où es-tu ?

LAGRITE : J'esse dans la rue *Santimette*, près d'une petite *ruelle*, tout proche de la rue *Lim-ry*, au côté de la rue de l'*Antarion*, le *cinquième* petit *tambour*, à *dette* en montant. Pis toé, Julie, où es-tu ?

JULIE : J'sus près des *camarmites* (carmélites), dans l'*Cherlugu*, au peu plus loin que M. *Dimond* (Guimond), l'ancien *secrétaire* de la société de construction d'*Ontarville*, celui qui s'oppose contre l'*archer* *Quibault*.

LAGRITE : Au r'ouoir donc !

— Veux-tu aller au diable ?

— Oui, si tu veux payer la barrière.

— Depuis la loi des *travails-croches*, tu sais bien que ça n'est plus nécessaire.

Devant le Recorder :

LE RECORDER — Prisonnier, vous êtes accusé d'avoir assailli un homme de police dans l'exécution de son devoir. Vous avez le droit de subir votre procès devant un jury ou devant ce tribunal tel que constitué.

Que choisissez-vous ?

LE PRISONNIER — J'aime mieux être constitué.

Un joli mot d'enfant :

La maman vient de mettre au monde un futur citoyen :

— Mimi, dit-elle à sa petite fille, ne réveille pas ton petit frère, il est très fatigué... pense donc il arrive du ciel !

Mimi très bas :

— Je voulais lui demander comment va le bon Dieu !

Une définition :

Culottes : Vêtement que mettent les hommes et que portent les femmes.

« Vieillesse » : Le seul moyen qu'on ait de vivre longtemps.

Chez le charbonnier du coin Valbrezegue à Larfaillon :

— C'est échangier, tes souliers qui étaient chi étroits hier, chont trop larges aujourd'hui !

— C'est que je me ehuis lavé les pieds che matin !

COTONS DE D'HOCHELAGA. VALLEYFIELD. COTONS DE CORNWALL.

Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui, que nous venons enfin de terminer des arrangements qui nous permettent d'acheter les Cotons des trois Manufactures citées plus haut aux prix du gros.

Si l'on considère que nos dépenses sont de moitié moins que celles des Marchands en gros, il sera facile de comprendre que nous pouvons vendre ces Cotons à 5 par 100 de moins qu'eux et par conséquent à au moins 15 par 100 de moins que n'importe quel détailleur.

DUPUIS FRERES,

No. 605 RUE STE. CATHERINE.

Coin de la Rue Amherst, aux deux Boules Noires, Montréal.

N. B.—1500 PIECES D'INDIENNES FRANCAISES valant 15 cts offerte à 10 cts la verge.
4500 " DE COTONS HORROCKSES (juste au PRIX COUTANT).

HATEZ-VOUS SI VOUS VOULEZ EN AVOIR!!!

L'abbé Voisenon se présente un jour devant le prince de Conti, qui, mal disposé, lui tourne le dos.

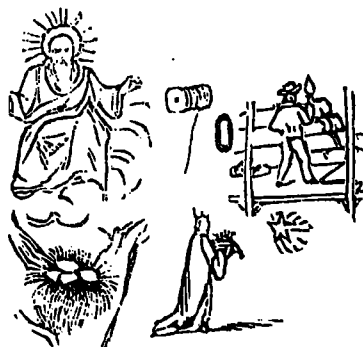
—Ah! monseigneur murmura l'abbé, que de bonté! On disait que Votre Altesse n'en voulait, mais je vois bien le contraire.

—Comment cela?

—On sait que Votre Altesse ne tourne jamais le dos à l'ennemi.

Restaurant du Chien d'Or. — Cet établissement est situé au No. 920, rue Ste Catherine. Son propriétaire, M. Jos. Morache, a voulu en faire un restaurant de première classe. On n'a qu'à y entrer pour se convaincre du fait. Les liqueurs les plus fines s'alignent sur les tablettes et vous donnent malgré vous une envie de les goûter à laquelle vous ne sauriez résister. M. Jos. Morache est avantageusement connu et c'est une garantie que son établissement sera bien tenu.

Rebus No. 99.



Explication du rébus No. 98 :
Les eaux courantes entraînent vers la mer la terre éboulée.

La Seconde livraison de LA MUSE POPULAIRE, chansonnier avec musique, est maintenant en vente chez tous les libraires et au bureau du *Canard*, 8 Rue Ste, Thérèse.

Guérison de la Consommation.
—Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la recette d'un simple Remède végétal pour la guérison infaillible et permanente de la Consommation, Bronchites, Catarrhe, Asthme, et toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif, et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette Recette, exempte de tous frais, en Français, Allemand et Anglais, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la poste une Étampe, nommant ce papier.

W. W. SHERAR,
149, Powers' Block, Rochester, N.-Y.

HOTEL UNION
COTE DU PALAIS, QUEBEC.

Ce splendide Hôtel sera ouvert le 1er Avril prochain.
On trouvera à cet établissement toutes les commodités et le confort désirables. Bonne pension, salle de billards, bains, salle de barbier, salle d'échantillons pour les commis-voyageurs, buvette de première classe, etc., etc.
Seule maison canadienne dans le genre à Québec.
Le propriétaire n'épargnera rien pour mériter l'encouragement du public.

F. X. SAUVIAT,
Propriétaire.

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

Notre stock de chaussures n'est pas surpassé dans la ville pour le goût, le fini et la bonté.

PIERRE HÉMOND & FILS,
601, rue Ste Marie.

Nos prix sont plus bas que ceux d'aucun magasin de la ville.

P. HÉMOND & FILS

Chaussures d'enfants en grande variété, à bon marché chez

P. HÉMOND & FILS.

Claques pour Messieurs, Dames et enfants en grande quantité chez

P. HÉMOND & FILS.

Qualité et prix garantis satisfaisants au magasin de

P. HÉMOND & FILS.

Spécialité de chaussures faites sur commande et réparations chez

P. HÉMOND & FILS.

Cuir et fournitures de cordonnerie en grande quantité et à prix modérés chez

P. HÉMOND & FILS,
601, rue Ste. Marie.

N GRANGER, PEINTRE

Si avantageusement connu, annonce à ses pratiques et au public en général, qu'il a ouvert au

No. 676, rue Ste. Catherine

presqu'en face de chez A. Pilon & Cie. **UN MAGASIN DE PEINTURE**

Huiles, Shalack, Vernis, Masticque, etc. etc., qu'il vendra à des prix réduits.

N G. se charge de toutes sortes de peinture d'enseignes, de maisons, tels que blanchissage, tapissage, vitrage, polissage, imitation, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée

Le Chansonnier Politique Illustré

DU "CANARD."

Prix : 10 cts chacun, ou 80 cts la douzaine.

Envoyez vos commandes au Bureau du "Canard," 8, rue Ste. Thérèse, Montréal.

MUSIQUE NOUVELLE.

(Les Succès de Salons.)

LA FLEUR DU POËTE, Romance, 35c.
VIELLARD ET SOUVENIR, Romance, 35c.
ALICE, valse pour piano, 75c.
Publiées par

ERNEST LAVIGNÉ,
Éditeur et Importateur de musique, Instruments, etc., 237, Notre-Dame.